



Association loi 1901

Conseil d'Administration du 26 mars 2005, Boisset, Quartier du Temple (Gard)

Administrateurs présents : François BRETON, Christine DABONNEVILLE, Hélène FOULON, Stéphane MORINIÈRE, Marc PHILIPPE, Frédéric RENIER, Pierre SELLENET.

Invités : Agnès GANDON (salariée), Isabelle GASCUEL-VILLEVIELLE, Philippe JESTIN (salarié), Eugénie NADAL (salariée).

Excusés : Géraldine BARELLI (salariée), Chantal BRULÉ, Guillaume LEMOINE, Emmanuelle MORINIÈRE, Emmanuel RIAT, François SPECQ et Sophie LEMONNIER.

----- Élection du bureau -----

Président : Marc PHILIPPE
Vice-Président : François BRETON
Trésorier : Frédéric RENIER
Vice-Trésorière : Hélène FOULON
Secrétaire : Christine DABONNEVILLE
Vice-Secrétaire : Chantal BRULÉ
Le bureau est élu à l'unanimité.

----- Édition -----

- Numéro spécial Paléobotanique (n° 71) :

La date d'échéance pour les textes est fixée au mois de mai prochain. Les auteurs ont été prévenus par Marc PHILIPPE (pilote de ce numéro). La couverture pourrait être une gravure de paysage réalisée au XIX^e siècle.

- Numéro été 2005 (n° 70) :

Un article sur le moabi est programmé en parallèle à une action menée par « *Les Amis de la Terre* », action dont La Garance est partenaire. Un encartage du dépliant présentant cette campagne pourra être envisagé si l'association « *Les Amis de la Terre* » peut prendre en charge le prix coûtant de cet encartage (270 €).

Un article de synthèse sur le LITU (Least Inclusive Taxonomic Unit), rédigé par Yves MACCAGNO est également prévu pour ce numéro ou le n°72. Il a entraîné une vive réaction d'Odile PONCY. Il est décidé de faire paraître les deux textes (dans l'esprit du dossier peuplier du numéro 64).

La rubrique détermination sera consacrée aux bruyères (rédaction Stéphane MORINIÈRE). Il est décidé de proposer une suite aux lecteurs en publiant dans un prochain numéro (numéro 72) un article sur les bruyères arbustives (rédaction Philippe JESTIN).

Guillaume LEMOINE sera sollicité pour la rédaction de l'édition.

Il est nécessaire de mettre en avant notre communiqué de presse sur la forêt de l'Orgère.

- **et la suite :**

Déjà beaucoup d'articles pour le n° 72, ce qui est très positif et permet une meilleure anticipation. L'idée d'un dossier consacré à Linné à l'occasion du tricentenaire de sa naissance (23 mai 2007) semble intéressante ; reste à trouver des auteurs et éventuellement un coordinateur.

• **Imprimeur :**

Après négociation, notre imprimeur actuel (Louis-Jean) a accepté de revoir à la baisse la facture d'impression de la revue pour s'aligner sur la concurrence. La baisse accordée est de 631 . Pour la maquette, le format pdf pourrait être la solution pour travailler avec l'imprimeur (des problèmes persistaient avec le format X-press et certaines polices). François B. propose l'achat d'une nouvelle version de la police Novarese (actuelle police du corps de la maquette). La décision sera prise après la discussion à propos de la refonte de la maquette.

• **Nouvelle maquette, nouveau logo :**

Il est décidé que le numéro 71 (automne 2005) sera le numéro inaugural pour la nouvelle maquette. Un comité de travail est créé : il est composé de François B., Hélène F., Eugénie N. et Frédéric R. Une réunion de ce comité est prévue pour l'été prochain. Eugénie N. fait des propositions d'ici cette réunion.

• **Livret Bryophytes :**

L'essentiel des dessins et des schémas seront faits en interne (Eugénie N., Marc P. et éventuellement Philippe J.). Les dessins illustrant les principaux groupes, pourront être réalisés par Dominique Mansion. Pour la couverture, Christophe Hennequin sera sollicité. Le comité de relecture final se compose pour l'instant de Vincent Huguenot, Émeric Sulmont, Gilles Bailly, François Breton, Marc Philippe et Stéphane Morinière. Francis Kessler et Franck Denayer seront sollicités.

• **Livret IPA de Planta europa :**

Grâce à Marc Vodovar, La Garance a réalisé la traduction en français du livret de Planta europa consacré à la politique des IPA (aires importantes pour la conservation des plantes en Europe). Le logo de La Garance figurera en couverture. Marc P. se renseigne auprès de Planta pour connaître la date de parution et la diffusion prévue du document.

----- Multimédia et informatique -----

• **Cd-Rom :**

Eugénie N. a éclairci les problèmes de droits d'auteurs : il n'y a pas de droits de reproduction mécanique à payer sur les illustrations si les auteurs ne sont pas inscrits à un organisme de protection de droit d'auteurs. S'ils sont inscrits à l'ADAGP (société des Auteurs dans les Arts Graphiques et Plastiques), il nous faut également faire une demande au SESAM pour le droit de reproduction.

D'autre part, il est possible de protéger le CD-rom en l'enregistrant à la SCAM (Société Civile des Auteurs Multimédia). Il est décidé de se contenter du dépôt (obligatoire) à la BNF.

Les dessinateurs seront préalablement contactés. Eugénie prépare un courrier à l'ensemble des illustrateurs concernés (courrier qu'elle soumettra à François B. auparavant).

• **Matériel Informatique :**

Le PC (l'ordinateur servant uniquement à la mise à jour du site), montre des signes de faiblesse, malgré son jeune âge et son récent retour du réparateur. Il est suggéré de prendre contact avec un réparateur de Florac.

François souhaiterait que l'on acquiert un logiciel antispam (coût : 53). Cet investissement est accepté.

----- Points divers -----

- **Enseigne :**

L'association paroissiale (propriétaire des locaux du siège de La Garance) souhaite faire poser des enseignes (une pour la salle paroissiale, une pour La Garance) sur la façade du bâtiment.

➡ L'enseigne ne pourra être réalisée que lorsque le nouveau logo sera prêt.

- **Collaboration Fne/Crédit Coopératif :**

Notre fédération, France nature environnement, afin de diversifier ses financements, est en train de monter un partenariat avec le Crédit Coopératif qui sera lancé en mars 2005. Il s'agit dans un premier temps d'une carte bleue et d'un livret d'Epargne "Agir" dont une partie des intérêts est reversée à Fne. François B. présente les produits financiers mis en place par Fne et propose que nous soutenions cette démarche par une présentation dans la revue.

➡ Après discussion animée, aucune décision n'est prise pour l'instant.

- **Dispositif local d'accompagnement (DLA) :**

Il s'agit d'une aide aux structures qui accueillent un ou des emplois-jeunes. La DLA propose un diagnostic gratuit de la structure et des préconisations pour sa pérennisation. Ultérieurement, un expert est mis à la disposition de la structure pour permettre la mise en place de ces préconisations.

➡ Le CA décide d'accepter cette intervention, au moins jusqu'au diagnostic.

- **Partenariat FCPN :**

David Melbeck de la Fédération des clubs CPN nous propose de mettre en place un partenariat pour un projet d'édition d'un Cahier technique des clubs CPN ayant pour thématique "Cuisine buissonnière" (recettes de cuisine sauvage avec des plantes communes). Sa parution est prévue pour mai 2005, avec un tirage 3 à 4000 exemplaires. La diffusion se ferait par abonnement (700 abonnés + 400 clubs CPN) puis sur leur catalogue.

La Garance voyageuse fournirait les dessins botaniques pour illustrer le livret, et participerait à la relecture (Guillaume L., François B, Stéphane M.).

En échange notre logo apparaîtrait sur document avec une présentation de l'association, ainsi que les coordonnées de la dessinatrice (Christine Achard), qui les offrent gracieusement. En outre, La fédération diffuserait nos fiches pratiques.

➡ Tout cela est accepté avec enthousiasme.

- **Tarifs préférentiels :**

Stéphane évoque la possibilité de proposer des tarifs « petits budgets » pour l'abonnement à la revue. La proposition n'est pas retenue.

----- Salariés -----

- **Congé parental de Géraldine B. :**

Géraldine B. nous fait savoir qu'elle ne reprendra pas à plein-temps en août 2005, mais poursuivra son congé parental. Elle ne sait pas encore si elle reprendra à mi-temps ou pas du tout.

➡ Marc prend contact avec Géraldine pour savoir si elle est intéressée pour finir le CD-Rom en travaillant chez elle.

- **Formation :**

Plusieurs formations pourraient avoir lieu au cours de l'année 2005 : « système X » pour Agnès G., quand on passera au système X ; « base de données » pour Philippe J.

----- Actions -----

- **Forêt de l'Orgère (Savoie) :**

La Garance s'est associée au Collectif Conform fin 1998. Le Directeur du Parc national de la Vanoise doit annoncer à la mi-mars 2005, la décision de protection de la forêt s'appuyant sur la proposition unanime, faite à la mi-décembre, par la commission ad hoc sous l'égide du sous-préfet de Maurienne. C'est bien grâce à la pression associative que la forêt est aujourd'hui protégée.

Un communiqué de presse annonçant cette protection a été diffusé par La Garance le 24/03/2005.

■ Le CA valide les positions prises sur ce dossier.

- **Forêt tropicale :**

L'association a décidé de soutenir « les 10 mesures » proposées par les Amis de la Terre « pour contribuer à sauver les forêts tropicales ».

■ Le CA valide la position prise.

- **Loi TDR (Loi de développement des territoires ruraux) :**

Une lettre et un dossier argumentaire (réalisé par Fne, WWF et LPO) ont été envoyés le 19/01/2005 au sénateur Jacques Blanc pour demander la modification d'articles et amendements concernant la protection de la nature. La loi a été votée le 23 février 2005.

■ Le CA valide la position prise.

- **Appel citoyen de Terre Sauvage :**

Le magazine Terre sauvage publiera dans son numéro de mai 2005 un « Appel citoyen pour une protection effective de la nature » accompagné de la liste des « premiers signataires ». La Garance a signé cet appel en la personne de son président.

■ La CA valide cette signature.

----- Animations -----

- **Rencontre botanique du Sud Ouest :**

Nous avons participé à la précédente édition de cette manifestation organisée par l'association Gentiana. Aucun membre n'était disponible cette fois.

- **Festival nature du Parc national des Cévennes :**

Une semaine consacrée à la botanique est programmée en mai 2005. La Garance s'y associe en organisant une animation (PJ) dans le secteur de Saint Germain-de-Calberte (prestation rémunérée par le Parc) sur le thème « des plantes inutiles ». D'autre part, des revues et des dépliants seront mis à disposition du public à Florac, au siège du Parc.

- **Société linnéenne de Lyon :**

Marc organise plusieurs sorties conjointes : Société linnéenne de Lyon/La Garance voyageuse.

- **Journées botaniques Garance :**

Marc propose d'organiser des journées botaniques (hors CA), à l'attention de nos adhérents en automne (période plus calme que le printemps).

- **Prochain CA :**

Il aura lieu le **25 juin 2005**, aux environs de Jarlatte (Drôme). Marc se charge de trouver des adresses de gîtes Panda.

Le Vice-président,
François Breton

Secrétaires de séance,
Philippe Jestin
Agnès Gandon